

AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, À DONVILLE LES BAINS

L'éclairage public est une préoccupation des habitants de Donville-les-Bains et un des postes de dépenses à maîtriser pour les élus. Suite à l'adhésion à la compétence éclairage public proposée par le SDEM50 en 2021, la commune de Donville-les-Bains travaille activement dans la rénovation de son parc d'éclairage public.

HISTORIQUE

Afin de respecter la réglementation qui impose d'ici janvier 2025 la suppression des luminaires types boules, jugeant ces éclairages trop orientés vers le ciel, un programme de remplacement de ces luminaires a été lancé pour la Place René Muller. En effet, en saison estivale, 150 insectes meurent chaque nuit par point lumineux, d'épuisement ou brûlés par la chaleur. Les illuminations artificielles

représentent la 2ème cause de mortalité des insectes, après les insecticides.



CALENDRIER ET FINANCEMENTS

Les travaux d'éclairage public ont été réalisés en février 2024. La solution, proposée par le SDEM50 et validée par la commune, consistée en le remplacement des luminaires actuels par des luminaires équipés de sources LED, permettant ainsi de diviser par 2 la consommation énergétique. Ces travaux d'un montant total de 24 160 € HT, ont été réalisés par l'entreprise CEGELEC.

Le plan de financement se répartit comme suit :

- L'Etat subventionne à hauteur de 9 840 €,
- La commune de Donville les Bains participe financièrement à hauteur de 11 070 €,
- Le SDEM50 a financé ces travaux à hauteur de 3 690 €.



Détails techniques

Ainsi, le SDEM50 :

- a rénové 8 mâts vétustes,
- a rénové 8 luminaires.



SUBVENTIONS

Annoncé le 27 août 2022 par la première ministre Elisabeth Borne et effectif depuis début janvier, le **fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la Transition Écologique dans les territoires** dont l'un des 3 axes d'action est le renforcement de la performance environnementale dans les territoires.



C'est dans ce cadre, et plus particulièrement pour « le renouvellement de l'éclairage public (lampe à vapeur de mercure ou type boule) », que le SDEM50 a signé une convention avec **la préfecture de la Manche**, attribuant une subvention de l'État d'un montant total de 690 000 € HT.

Ces projets d'un montant total de 1 735 094 € HT, subventionnés à 40% par l'État concerne **31 communes du Département de la Manche dont la commune de Donville les bains**.



Référent : Mathieu LEMONCHOIS
Technicien Éclairage Public | SDEM50

À PROPOS DU SDEM50

Réunissant 99% des communes Manchoises, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est un des principaux acteurs publics de l'Énergie dans le Département de la Manche. Le SDEM50 agit pour la Transition Énergétique en accompagnant ses collectivités adhérentes depuis la production de l'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à son utilisation. sdem50.fr



CONTACT PRESSE

Lise BOURDON, Responsable communication - lise.bourdon@sdem50.fr | 02 33 77 01 00